



shab.ch Schweizerisches
Handelsamtsblatt

fosc.ch Feuille officielle suisse
du commerce

fusc.ch Foglio ufficiale svizzero
di commercio

VD

1. **Débitrice: Quai des Belles Choses, Igbineweka Joe**, Ruelle de Bourg 13, 1003 Lausanne
2. **Durée du sursis concordataire:** 6 mois jusqu'au 10.09.2012
3. **Remarques:** Sursis octroyé en date du 16 février 2012. Commissaire désigné en la personne de Christophe Savoy, agent d'affaires breveté, Case postale 218, 1401 Yverdon-les-Bains. Le délai pour produire est imparti au 30 août 2012 sous peine d'exclusion des délibérations relatives au concordat. La convocation à l'assemblée des créanciers fera l'objet d'une publication ultérieure. Les créanciers ayant déjà produit leurs créances sont dispensés de le faire à nouveau.

Etude d'agent d'affaires Christophe Savoy
1401 Yverdon-les-Bains

00797899



Nachlassverträge - Concordats - Concordati Schuldenruf im Nachlassverfahren - Appel aux créanciers lors d'un concordat - Diffida ai creditori nella procedura concordataria